

La région Bretagne lance une filière transport maritime à propulsion par le vent

[Transport](#) | 12 novembre 2021 | [Dorothee Laperche](#) | [Actu-Environnement.com](#)



© Région Bretagne

La région Bretagne a annoncé le 10 novembre dernier à Lorient le lancement officiel de la nouvelle filière de [transport maritime](#) à propulsion par le vent (PPV).

Celle-ci s'appuie sur une étude prospective réalisée par l'agence régionale (BDI), qui a évalué l'intérêt de ce marché et les conditions de développement de la filière. « *Les résultats de cette étude viennent confirmer l'émergence d'un [marché prometteur](#) du transport maritime propulsé par le vent et une forte accélération avec des projets matures aux enjeux importants puisque le transport maritime assure plus de 90 % du [transport de marchandises](#) au niveau mondial* », déclare Loïg Chesnais-Girard, président de la région Bretagne.



© Bretagne Développement Innovation

L'étude montre notamment que sur 236 entreprises répondantes, une majorité (156) proviennent des secteurs du naval, du nautisme ou de la voile de compétition. Quarante-vingt entreprises sont positionnées sur la fabrication d'éléments ou de sous-ensembles de systèmes à propulsion par le vent et 61 sur l'architecture, l'ingénierie ou la modélisation de systèmes à propulsion par le vent. Concernant le positionnement sur le marché, le degré de maturité est variable : certaines bénéficient déjà d'une activité facturée (44), d'autres ont lancé des projets mais ils ne sont pas encore validés (38), certaines ont initié des démonstrateurs (37) ou encore ont répondu à des appels d'offres (20). Point à noter : la propulsion par le vent est le marché principal de 20 % d'entre elles.

L'objectif désormais fixé par la région est de se doter d'une feuille de route régionale pour cette nouvelle filière dans le courant du 1er semestre 2022.

Article publié le 12 novembre 2021



Dorothée

Laperche,

journaliste

Rédactrice spécialisée © Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [38525] / utilisation du flux d'actualité.*